

# Association des Responsables de Copropriété 7, rue de Thionville 75019 PARIS

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2022**

### **Projet d'orientation et d'activités concernant l'année 2023**

(Document approuvé par le Conseil d'administration le 11 mai 2022)

#### **1 - Introduction**

L'année 2023 devrait voir un retour à une activité normale pour les copropriétés avec un risque d'impayés sur les appels de charges ou travaux du fait de la crise économique découlant du contexte de crise sanitaire et de guerre en Europe.

Néanmoins, rien n'est certain et il est impératif que les conseils syndicaux soient en alerte, afin de suivre de près la tendance des impayés et prendre des mesures préventives et correctives. La tendance actuelle est bien un accroissement fort du nombre de copropriétés qui basculent dans la difficulté, voir la précarité.

Par ailleurs, les conseillers syndicaux et les syndics bénévoles devront continuer leur formation pour bien absorber l'ensemble des nouvelles dispositions légales et réglementaires qui ont chamboulé en profondeur le fonctionnement des copropriétés.

#### **2- Actions à destination des adhérents**

Le personnel de direction de l'ARC ainsi que le Conseil d'administration souhaitent que l'ARC continue son chemin en conservant ses valeurs et son ADN.

C'est en ce sens que les excédents de gestion de l'année 2021 seront principalement utilisés pour offrir, soit des services nouveaux, soit des publications, soit encore des formations-informations, et cela sans coût supplémentaire pour les adhérents.

En l'état actuel de la situation tant économique que politique, seuls quelques grands principes peuvent être avancés et servir de ligne conductrice :

- Aider encore et toujours nos adhérents ;
- Dénoncer les abus divers des syndics ;
- Être vigilant sur les traquenards que les sociétés à fric « d'aide aux copros » ne manqueront pas de pratiquer ;
- Rester un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur le domaine de la copropriété.
- Renforcer et développer de nouveaux services à destination des syndics non professionnels et bailleurs

Comme par le passé et au-delà des consultations et formations en présentiel, seront organisées des sessions dématérialisées qui pourront être suivies, soit en direct, soit visionnées en différé sur le site.

L'ARC continuera à produire des brochures pratiques abordant par thématiques différents sujets.

L'objectif de l'ARC reste le même, à savoir rendre les syndicats bénévoles autonomes dans leur gestion et les conseils syndicaux suffisamment aguerris pour être un contre-pouvoir face à son syndic.

Nous comptons sur vous pour agrandir la nouvelle famille de membres de l'ARC : les sympathisant.e.s. Bien que ne disposant pas de droit de votes, ils ou elles pourront participer à la diffusion de nos idées et de nos valeurs. Merci de nous faire remonter ceux et celles qui pourraient être intéressés.

### **3- Développement de nouveaux outils numériques**

Un des objectifs de l'ARC est également de permettre aux adhérents d'accéder facilement à de l'information et surtout à des outils qui ont pour but de faciliter leurs missions. C'est déjà le cas avec le portail de l'adhérent qui a été intégré dans le site de l'ARC donnant accès à partir d'un seul code d'identification à l'ensemble des outils numériques de l'association et de sa coopérative, Copropriété Services.

Par ailleurs, l'ARC continuera le développement de la plateforme à destination des syndicats bénévoles leur permettant de disposer de l'ensemble des outils pour être en mesure de gérer toutes les tâches (administratives, comptables, assemblées générales...) qu'ils doivent assurer.

### **4 – Les actions contentieuses**

Comme à son habitude, l'ARC ne recule pas lorsqu'il est nécessaire d'engager une action judiciaire ou administrative à partir du moment où les intérêts du syndicat des copropriétaires se retrouvent bafoués.

Connaissant bien les syndicats et leurs nouveaux concurrents que constitue les sites d'aide en ligne, nul doute que nous aurons encore de quoi faire en 2023 !

Encore une année qui devrait être riche en batailles et en engagement pour chacun d'entre nous.

Pour le Conseil d'administration,

Le Président,

Gérard ANDRIEUX